

Le programme détaillé, les dates et les horaires à jour sont accessibles en ligne sur le blog *Antiquitas* :

<http://antiquitas.hypotheses.org>

contact :

laetitia.graslin@univ-lorraine.fr

herve.huntzinger@univ-lorraine.fr

Avec le concours de l'UFR SHS de Nancy, du Conseil Scientifique du pôle TELL, de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de l'Hiscant-MA (EA1132).



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



Illustrations

Page extérieure : « Gitane » de Zeugma (Musée archéologique de Gaziantep, Wikimedia Commons) ; Grecs combattants les Amazones. Sarcophage de Corneto, Tarquinia (III^e s. av. J.-C., ©Egisto Sani).

Page intérieure : *Follis* de Constantin II : *ALEMMANIA DEVICTA*, 324-325 (RIC VII, 50 ; Wikimedia Commons).



Depuis plusieurs années le **Séminaire International d'Histoire d'Ancienne** de l'Université de Lorraine permet faire le lien entre la recherche la plus actuelle et la formation des étudiants en invitant chaque mois un collègue d'une autre université, française ou étrangère, autour d'un thème fédérateur. Chaque séance, ouverte à tous, étudiants, enseignants-chercheurs et public, permet de faire connaître les derniers acquis de la recherche et participe ainsi à la diffusion de la recherche et à la formation de tous. Le séminaire poursuit cette saison avec le thème : « Les étrangers dans les zones de contacts des mondes anciens ».

Les conférences ont lieu sur le Campus Lettres et Sciences Humaines (CLSH) de Nancy, 1, place Godefroy de Bouillon, le jeudi à 18h. en salle des Actes (G04).

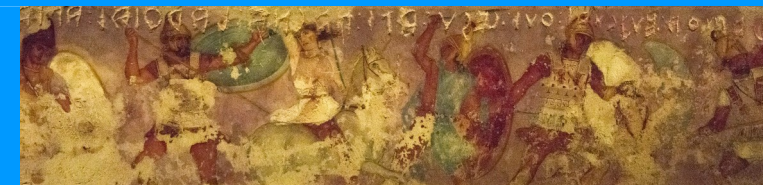
Les conférences en langue étrangère font l'objet d'une traduction simultanée selon une méthode éprouvée.

**Séminaire international
d'Histoire ancienne**

L'étranger

**dans les zones de contact
des mondes anciens**

saison 2016 / 2017
semestre 1





6 octobre 2016

BERTRAND LANÇON
(UNIV. LIMOGES)

Stilicon caméléon : Romain ? Barbare ? Païen ? Chrétien ? Quelles frontières pour une « romanité hétérogène » au début du V^e s. ?

Pendant un quart de siècle, de 384 à 408, Stilicon a été l'une des personnalités les plus éminentes de l'Empire romain. Détenteur des plus hauts commandements militaires, il appartenait à la famille impériale par son mariage avec Serena, la nièce de Théodose (385) puis celui de ses deux filles (398 et 408) avec Honorius, dont il fut également le tuteur. Refoulant les Goths d'Italie, il fut néanmoins partisan de leur intégration dans l'Empire. Accusé par une coterie palatine de briguer l'Augustat pour son fils et de vouloir livrer l'Empire aux barbares, il connut une brusque disgrâce et fut sommairement exécuté en 408. Le destin de Stilicon dans les sources est sans doute le plus contrasté qu'ait connu un haut personnage de l'Empire romain. Diplômé hors pair et héros militaire pour les uns, traître pour les autres, il est tantôt perçu comme parangon de la défense de Rome, tantôt comme *semibarbarus*, tantôt comme païen convaincu, tantôt comme chrétien dévot. Le fait qu'il soit ainsi tiré à hue et à dia par les auteurs – en fonction de leurs options idéologiques – brosse de lui le portrait d'un caméléon, porteur, en matière d'identité, de tout et son contraire. Son cas illustre à merveille la façon dont les « identités » (un concept moderne) se définissent dans l'Empire au début du V^e s. : elles flottent comme les morceaux d'une banquise fondante et se déplacent, se collant à des paradigmes valorisants ou dévalorisants, où les critères ethniques, familiaux et religieux, en pleine évolution, dessinent une « romanité hétérogène ».



20 octobre 2016

CHARLOTTE LEROUGE-COHEN
(UNIV. PARIS OUEST-NANTERRE)

Les rois parthes sont-ils des souverains hellénistiques ? Les Arsacides face aux institutions macédoniennes

Entre environ 150 av. J.-C. et le début du I^{er} siècle av. J.-C., toute la partie orientale du royaume des Séleucides (Iran, Mésopotamie, une partie de l'Asie Centrale) passe sous la domination de la dynastie d'origine iranienne des Arsacides – qu'on appelle également les « Parthes ». Ceux-ci entretiennent dès les origines d'étroits contacts avec les souverains gréco-macédoniens dont les royaumes côtoient le leur, Séleucides et rois gréco-bactriens. Par ailleurs, maîtres d'un vaste empire, ils se retrouvent à la tête de diverses communautés pour lesquelles ils constituent un pouvoir étranger, en particulier les fameuses cités grecques séleucides. Quelle attitude les rois parthes ont-ils alors adoptée face à l'héritage politique macédonien auquel ils étaient sans cesse confrontés ? Quels rapports ont-ils établis avec les cités grecques ? Quelles institutions typiquement hellénistiques ont-ils eux-mêmes adoptées dans l'exercice de leur pouvoir ? Dans ce second volet, sera évoquée la question des « Amis » des Arsacides, terme qui revêt chez eux une signification assez différente de celle qu'elle a en dehors de leur royaume. Une dynastie étrangère au monde gréco-macédonien s'est ainsi emparée d'une institution qu'elle a remodelée pour l'intégrer à son système propre de gouvernement, largement différent de celui des Séleucides.



10 novembre 2016

SOPHIE LARIBI-GLAUDEL
(UNIV. LORRAINE)

De Lamaštu à Lamia : les « croqueuses d'enfants »

dans le monde méditerranéen II^e – I^{er} millénaire

Près d'un millénaire et plusieurs centaines de kilomètres séparent Lamaštu et Lamia, démons respectivement mésopotamienne et grecque, qui ont en commun leur appétence pour la chair de bébés. Cette proximité de leurs attributs et de leurs noms a amené certains chercheurs, à l'instar de Walter Burkert, à voir dans ces deux personnages une figure identique. Lamia serait donc l'avatar d'une figure étrangère, originaire de Mésopotamie, ayant voyagé depuis le pays Entre-les-deux fleuves jusqu'en Grèce à travers le Proche Orient. Cette apparente proximité traduit-elle le transfert d'une figure étrangère en Grèce ou bien la réalité, tristement commune à l'ensemble des sociétés antiques, du très fort taux de mortalité infantile qui caractérisait les démographiques anciennes ?



24 novembre 2016

ANDREA BINSFELD
(UNIV. LUXEMBOURG)

L'origine et l'identité des esclaves dans l'Empire romain et l'Antiquité tardive

Comment définir l'esclavage ? D'après les juristes romains un esclave est soumis à une domination étrangère contre nature. Mais, au-delà du droit romain, il y a d'autres critères pour définir un esclave : un esclave est une propriété privée ; il est un étranger, soit parce qu'il vient de l'étranger, soit parce qu'il est exclu de la société ; il n'a pas de famille ; il dépend du maître ; il subit souvent la violence... L'expérience d'être un étranger, d'une manière ou d'autre, constitue l'essence de l'esclavage. Sur la base des témoignages littéraires, épigraphiques, archéologiques et juridiques, l'exposé portera sur les différents procès d'aliénation des esclaves à l'époque impériale et tardive.